



Rapport d'activité de la Fédération EUROPARC

Janvier - Décembre 2010



EUROPARC
F E D E R A T I O N

EUROPARC est l'organisation de coordination des espaces protégés en Europe. Elle réunit parcs nationaux, parcs régionaux, parcs naturels et réserves de biosphère de 36 pays, autour d'un même objectif : protéger l'unique variété de faune, de flore et d'habitats en Europe.

Biodiversity
Biodiversität
Biodiversité

Image de couverture : Parque Natural Serra del Espadán, Comunidad Valenciana (ES).
Photo: Javier Puertas

Sommaire

Mot du Président	2
Compte rendu de la Directrice	3
Le rapport de la direction d'EUROPARC	4
Communication	5
Les bourses et le prix Alfred Toepfer	7
La Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées	8
Réseau Junior Ranger en 2010	12
NatuRegio – Formation pour la Nature	14
L'Efficacité de la gestion des aires protégées	15
Coopération transfrontalière	16
Groupes de travail de la Fédération EUROPARC	18
Rapports des sections de la Fédération EUROPARC	19
Îles de l'Atlantique EUROPARC	20
EUROPARC République tchèque	22
Federparchi – EUROPARC Italie	24
EUROPARC Français	26
EUROPARC Allemagne	28
La Section Nordic-Baltic d'EUROPARC	30
EUROPARC Espagne	32
EUROPARC Consulting	34
Les Membres d'EUROPARC en 2010	36
Rapport financier 2010	38
Contacts importants d'EUROPARC	40

Mot du Président

Erika Stanciu
Photo : Valentino Mastrella



Chers collègues,

Après avoir participé près de neuf ans aux travaux du Conseil d'EUROPARC, écris ces quelques mots en pensant à l'année 2010 et à l'exceptionnelle opportunité que j'ai eu de travailler pour la Fédération.

2010 s'est avéré être une année de grands défis pour la plupart des aires protégées en Europe. La crise économique a eu un impact significatif sur la protection de la nature. Malgré des conditions difficiles en soi, la Fédération EUROPARC a travaillé dur pour maintenir les liens entre ses membres à travers de la fourniture d'une plateforme dynamique permettant l'échange d'information et d'expériences.

Tout au long de l'année, l'équipe de la Direction, petite mais motivée, a continué à renforcer l'aura de la Fédération en s'appuyant sur le travail des membres et des Sections. Des efforts particuliers ont été fait pour l'identification des thèmes prioritaires et des sources de financement, et plusieurs propositions de projets ont été élaborées. De nouveaux sujets apparaissent par ailleurs sur la liste des priorités de la Fédération. Le travail qui est en cours de développement renforcera les arguments en faveur des aires protégées et aidera à créer et à diffuser de nouvelles connaissances à l'ensemble des membres.

Alors que 2009 a été témoin de la consolidation des changements déjà opérés au sein de la Fédération, 2010 a été l'année de travaux préparatoires pour de nouveaux défis. Ces travaux incluent la préparation

pour devenir la principale entité de lobbying pour la reconnaissance de l'importance des aires protégées au niveau européen.

Je me réjouis d'être en 2011. Mon mandat comme présidente de la Fédération prend fin en septembre et autant je suis triste de partir, autant je suis ravie de céder le poste à une autre personne passionnée qui aidera à faire avancer la Fédération. Un nouveau Conseil sera mis sur pied en 2011. Il travaillera dur pour EUROPARC et apportera l'énergie et les ressources nécessaires pour aider ses différents membres.

Cette grande famille d'administrateurs d'aires protégées et de sympathisants peut considérablement enrichir la vie professionnelle et personnelle de quiconque s'implique activement dans l'EUROPARC. Plus important encore, ma confiance en la force de la Fédération, au sens qu'elle porte, n'a cessé de croître tout au long de mes années au Conseil. Je suis plus convaincu maintenant que je ne l'étais il y a neuf ans que plus nous travaillons ensemble, plus nous avons de chances de convaincre le monde de l'importance de notre patrimoine naturel. Nous devons lutter pour que notre planète se transforme, petit à petit, en un immense espace protégé, où notre système de valeurs sera entièrement construit sur une chose qui a une importance à la fois cruciale et fabuleuse — la nature.

Erika Stanciu
Erika Stanciu
Présidente d'EUROPARC

Compte rendu de la Directrice

Carol Ritchie
Photo : Karin Björk



"Biodiversité", le mot était sur toutes les lèvres en 2010, l'Année internationale de la biodiversité. En outre, la dixième Conférence des Parties s'est réunie à Nagoya (Japon) pour évaluer l'engagement mondial dans la protection de la biodiversité. EUROPARC aussi a débattu du rôle des aires protégées dans la conservation et la gestion de la biodiversité. À la fois lors de la célébration des Journées Européennes des Parcs et lors de notre conférence annuelle «Vivre ensemble : biodiversité et activité humaine. Un défi pour l'avenir des zones protégées», organisée par le Parc National des Abruzzes (Italie).

Malgré l'accent ainsi mis sur la biodiversité, EUROPARC a eu pleinement conscience, grâce à son interaction avec ses membres, que le mot le plus couramment utilisé en 2010 avait été « défi ». La crise financière ayant touché les fonds publics, les aires protégées à travers l'Europe se sont retrouvées face à une succession de défis de gestion dus aux accords économiques. Les membres d'EUROPARC ont exprimé leurs préoccupations à propos de la gestion et de la prestation des services écosystémiques essentiels qu'ils proposent dans la Déclaration Pescasseroli, faisant suite à la conférence italienne.

Les membres d'EUROPARC se penchent depuis longtemps déjà sur le combat pour la conservation de la biodiversité européenne. Le rapport de cette année montre une fois encore la palette des activités qui ont été entreprises à travers le réseau. Les projets entrepris dans un certain pays servent ainsi d'idées dont tous les membres peuvent s'inspirer. En ces jours de restrictions financières, l'échange et le partage des expériences n'ont jamais été aussi cruciaux. Ce sont en effet des moyens rentables, qui aident les membres à résoudre les problèmes de gestion, qu'ils soient actuels ou futurs. Bon nombre de ces solutions créatives et novatrices se trouvent dans ce rapport.

L'année a fini avec un désir renouvelé de se concentrer et d'améliorer nos communications. La mission d'EUROPARC, c'est-à-dire accroître l'efficacité dans la conservation et valoriser le patrimoine naturel et culturel au profit des générations futures et de leur bien-être, ne peut être atteinte qu'à travers le partenariat et la communication quant à la valeur et les retombées positives des aires protégées. Cela signifie également pratiquer un lobbying en faveur des intérêts de nos membres auprès des décideurs européens. Les professionnels des aires protégées sont de fervents croyants dans le potentiel des territoires qu'ils détiennent en gestion. Ensemble, nous devons trouver de nouveaux mots et de nouvelles façons d'exprimer et de partager cette passion.

Carol Ritchie
Carol Ritchie

Le rapport de la direction d'EUROPARC

La Direction de la Fédération EUROPARC est engagée à accomplir les objectifs de l'organisation et à se fixer des buts stratégiques. La Direction est supervisée par le Conseil d'EUROPARC (le pilote de la Fédération), lui-même dirigé par la Présidente. La Présidente et les membres du Conseil ont joué un rôle actif dans le travail de la Fédération en 2010. Ils appuient le travail de la Fédération EUROPARC au travers de leur expérience et de leur expertise, et représentent aussi EUROPARC à travers l'Europe.

Si le Conseil est un pilote, la Direction de la Fédération EUROPARC est le moteur de l'organisation. La petite équipe de sept personnes, répartie entre le siège à Ratisbonne (DE), Bruxelles (BE) et Rome (IT), gère plusieurs importants projets européens et représente la Fédération et les intérêts des membres sur toute une gamme d'ordres du jour. En outre, le travail de la Fédération est soutenu par les efforts fournis par des groupes de travail abordant différents thèmes. Le travail réalisé est résumé dans cette section.

Les efforts du Conseil, de la Direction, des groupes de travail et de tous ceux qui soutiennent la Fédération, qu'ils soient membres ou non, doivent être loués. Ils sont très appréciés.

Parc Naturel National Sierra Nevada (ES).
Photo: Carmen Cabrera

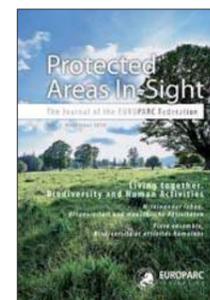
Communication

Les principales activités

En 2010, EUROPARC a célébré l'Année internationale de la biodiversité. Elle a été au centre de nos communications de l'année, y compris en ce qui concerne les publications et les événements. Le besoin de communiquer plus efficacement à propos de la gestion des aires protégées a également été un message qui est nettement ressorti cette année.

Publications, promotion et publicité

En 2010, la Fédération a édité 11 bulletins électroniques, le rapport annuel 2009, le journal EUROPARC « Protected Areas In-Sight » et quatre News sur l'actualité de la Charte. De plus, le livret de présentation d'EUROPARC a été mis à jour et le



Le Journal d'EUROPARC
Protected Areas In-Sight

livre « Parcs vivants » a continué à être vendu. La documentation de la Charte européenne pour le tourisme durable a été repensée par EUROPARC Consulting. Une nouvelle brochure concernant les bonnes pratiques transfrontalières a été éditée. Au cours de 2010, 43 547 personnes de 163 pays ont visité le site www.europarc.org. Il a été mis à jour régulièrement pendant toute l'année, et des nouvelles ont fréquemment été publiées. La page « Nouvelles de Bruxelles », uniquement accessible aux membres, a fourni mensuellement des nouvelles de l'Union européenne.

Treize communiqués de presse ont été rédigés et envoyés à la presse internationale. La Fédération a également figuré à deux reprises dans des journaux locaux lors de l'ouverture du nouveau bureau à Ratisbonne.

Enfin, l'exposition « Parcs vivants » du projet « Célébrons les 100 ans des parcs nationaux en Europe » a été présentée dans

cinq aires protégées de cinq pays européens différents. Elle a été visitée par 10 000 personnes environ.

Événements et représentation

Lors des douze derniers mois, EUROPARC a représenté l'intérêt des ses membres au cours d'environ 35 événements et séminaires externes internationaux. Les événements internes ont également été un grand succès :

Lors de la Journée européenne des Parcs (JEP), 400 événements répartis sur 180 zones protégées se sont déroulés dans 20 pays européens. Le thème de l'initiative de cette année était : « La biodiversité et les hommes : de l'espace pour la nature ? ».

Nouveauté : en 2010 s'est déroulé la première série de séminaires « Siggen » de la Fédération EUROPARC. Le généreux soutien de la Fondation Alfred Toepfer (DE) a permis à EUROPARC d'avoir accès à leur centre de séminaire afin de faciliter l'échange d'expérience internationale et de développer le travail de la Fédération. Au cours de cette semaine, des groupes de travail d'EUROPARC se sont réunis pour élaborer de futurs projets. En outre, un séminaire sur le thème « Mettre un prix sur la nature » a été organisé. Un rapport du séminaire a été publié et est disponible sur www.europarc.org dans la section « Library ». La série des séminaires « Siggen » sera utilisée au profit de la Fédération EUROPARC et de ses membres.



Affiche de l'exposition des hôtes
Français Parc National Vanois

En 2010, la conférence d'EUROPARC a eu lieu dans le parc des Abruzzes. Le thème en était : « Vivre ensemble. La biodiversité et l'activité humaine : un défi pour l'avenir des aires protégées. » Le public a compté 276 personnes venant de 34 pays différents. La conclusion retentissante de la conférence a été le besoin d'améliorer la communication.



L'assemblée générale, qui s'est déroulée pendant la Conférence, a approuvé la décision officielle de déplacer le siège de la Fédération à Ratisbonne et de modifier les catégories de frais de cotisation. Les autres documents approuvés comprennent des rapports d'activité de la Fédération, les communications et les projets de lobbying, et la décision de développer une future collaboration avec Eurosite. Enfin, les délégués de la conférence ont approuvé la déclaration de Pescasseroli. Ce document exhorte les gouvernements des pays européens à reconnaître les aires protégées comme les clefs de voûte dans la préservation de la nature et de la biodiversité européenne, ainsi que comme des modèles de développement durable. Les décideurs ont été encouragés à ne pas envisager de plus amples coupes budgétaires dans le domaine de la gestion des aires protégées en cette période de vaches maigres. La déclaration a été transmise aux gouvernements nationaux et régionaux ainsi qu'à divers journaux à travers l'Europe afin de se faire entendre de la manière la plus large possible.

Trois réunions du Conseil et trois réunions des sections ont eu lieu au cours de l'année. L'objectif de ces rencontres est de discuter du travail de la Fédération et de s'assurer de meilleure planification et coopération à l'avenir.

Le lobbying et la gestion du réseau

En 2010, EUROPARC s'est beaucoup investi dans la politique et la sensibilisation. Cela a requis la mise en place d'un groupe de travail dédié à ces priorités et la définition d'une stratégie et d'un plan d'action spécifique. Celles-ci ont été officiellement approuvées au cours de l'Assemblée générale. L'essentiel du travail effectué en 2010 sur ce sujet a donc été consacré à faire connaître l'importance des aires protégées européennes et à élargir la visibilité de la Fédération dans son ensemble au niveau européen. Ceci a impliqué l'établissement d'une collaboration plus étroite avec la Direction générale de l'Environnement de la Commission européenne et avec des organisations non gouvernementales écologistes bien connues.

Au cours de l'année, EUROPARC a joui de partenariats avec de nombreuses organisations. Une liste complète peut être trouvée à l'adresse suivante : www.europarc.org/our-partners-and-funders. La Fédération se réjouit de l'avance de poursuivre la coopération avec les partenaires existants et de construire de fructueuses relations avec de nouveaux partenaires au cours des 12 prochains mois.

L'année à venir

En 2011, la Fédération mettra l'accent sur le développement d'une communication efficace, cette recommandation ayant émergée de la conférence de 2010. Le second séminaire « Sigger » développera ce sujet, particulièrement avec les agents de communication à travers le réseau.

Le but en 2011 sera d'étendre la visibilité de la Fondation dans la presse en particulier par rapport à l'Année internationale des forêts et à l'Année européenne du volontariat. La poursuite du lobbying à Bruxelles et la gestion du réseau assureront à l'organisation que sa visibilité reste élevée au niveau européen.

L'un des principaux événements de sensibilisation à propos d'EUROPARC sera bien entendu la Conférence d'EUROPARC 2011 (www.europarc2011.com). La conférence se tiendra du 21 au 25 septembre dans la réserve de la biosphère Schwabian Alb, dans le sud de l'Allemagne. Elle aura pour thème « La qualité compte – Les avantages pour la nature et les hommes ».

Pour plus d'informations : www.europarc.org

Contact : Morwenna Parkyn
m.parkyn@europarc.org



Les bourses et le prix Alfred Toepfer



Les bourses d'étude Alfred Toepfer 2010 pour le patrimoine naturel

Chaque année, la Fédération EUROPARC, avec le soutien de la Fondation Alfred Toepfer, décerne trois bourses d'étude Alfred Toepfer du patrimoine naturel à de prometteurs jeunes conversationnistes qui se sont engagés à travailler pour le bien des aires protégées. L'objectif de ces bourses est de renforcer la coopération internationale et de faire progresser la qualité, l'innovation et la dimension européenne de la gestion des aires protégées. Chaque bourse s'élève à 3 000 € et permet aux candidats retenus d'effectuer une visite d'étude sur un thème précis dans une ou plusieurs aires protégées en Europe. Après le voyage, les boursiers sont invités à remettre un rapport à la Fédération.

En 2010, les trois bourses ont été octroyées en Italie lors de la conférence d'EUROPARC, à Ekatarine Kakabadze (GE), Alina Ionita (RO) et Matthew McGettigan (UK). Ils font des études dans les domaines de la coopération transfrontalière, du développement rural et du changement climatique.

Deux des rapports de bourse du palmarès 2009 peuvent maintenant être consultés en ligne. En outre, les demandes de bourses pour 2011 peuvent dès à présent être soumises, jusqu'à la date limite du 20 mai 2011.

Pour plus d'informations : www.europarc.org/what-we-do/alfred-toepfer-schol

Contact : Regina Schoefer
r.schoefer@europarc.org

Le Prix Alfred Toepfer 2010

La Médaille Alfred Toepfer, ainsi nommée en souvenir du fondateur de la Fédération EUROPARC, le docteur *honoris causa* Alfred Toepfer, est décerné annuellement en reconnaissance de services rendus aux aires protégées européennes. La médaille est remise lors de la conférence annuelle d'EUROPARC.

Le lauréat de la Médaille en 2010 est Monsieur Lassi Karivalo, l'ancien conseiller principal de Metsähallitus (Finlande), qui a été nommé par la section Nord Baltique d'EUROPARC pour sa longue et brillante carrière dans la promotion et le développement de la coopération transfrontalière entre les aires protégées.

Pour plus d'informations : www.europarc.org/what-we-do/alfred-toepfer-medal

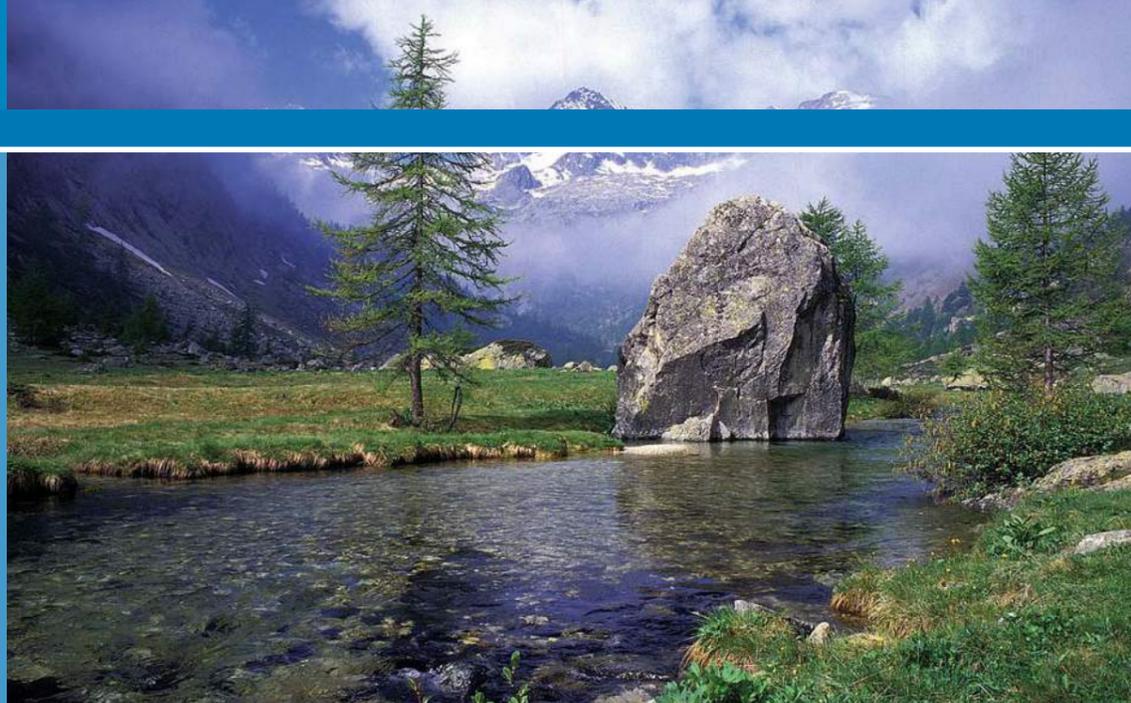
Contact : Carol Ritchie
office@europarc.org



Lassi Karivalo reçoit son Prix Alfred Toepfer.
Photo: Valentino Mastrella



Ekatarine Kakabadze reçoit officiellement sa bourse d'études Alfred Toepfer 2010.
Photo: Valentino Mastrella



Piano del Valasco, Parco naturale Alpi Marittime (IT).
Photo: Parco naturale Alpi Marittime



Parks & Benefits partenaires dans l'Estonie.
Photo: Sandra Lorr

La Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées

La Charte européenne d'EUROPARC du tourisme (ECST) durable est un outil de gestion pratique développé par la Fédération. La Charte permet aux aires protégées de développer et de gérer durablement le tourisme aux côtés des entreprises privées et des collectivités. Elle est reconnue et a du succès dans 88 aires protégées réparties sur huit pays européens. Et ces chiffres ne font que croître chaque année ! La Fédération a accordé la certification de la Charte à 17 nouvelles aires protégées au cours de la conférence annuelle d'EUROPARC 2010.

En 2010, la Fédération EUROPARC a été impliquée dans trois projets, chacun se concentrant sur une région ou un objectif différent, mais tous essayent de faire avancer la Charte, d'accroître sa portée et de créer des plates-formes d'échange entre partenaires.



Examiner les plaines de Sierra Nevada à la réunion de lancement pour le projet de destination durable.
Photo: Carmen Cabrera

Parks & Benefits

Parks & Benefits est un projet financé par le Programme Européen pour la région de la mer Baltique (2009 – 2012) et ainsi une contribution importante à la stratégie européenne vis-à-vis de la région et de ses objectifs. Il vise à assurer un développement régional durable dans huit aires protégées réparties sur six pays de la région, à l'aide de la ECST.

Deux ateliers se sont déroulés en 2010 afin de développer le projet, dans les parcs nationaux de Dovrefjell (Norvège) et de Matsalu (Estonie). Un groupe de travail a en outre commencé à développer une méthodologie régionale pour la partie II de la Charte. Deux nouvelles brochures sur le projet et un film d'animation promouvant les vacances dans les parcs participants ont également été réalisés. Une des grandes réussites de l'année a été la certification du Parc national de Dovrefjell en tant que premier parc Norvégien adhérant à la Charte.

En 2011, le projet entamera sa seconde moitié. La prochaine réunion des associés se tiendra lors d'une « Conférence sur l'écotourisme » (Lettonie) en Mars. C'est une excellente plate-forme pour examiner les possibilités d'activités conjointes dans les domaines de la conservation de la nature et du tourisme durable aux niveaux de l'Europe, de la région de la mer Baltique ainsi qu'au niveau local. Parmi les autres activités en 2011, mentionnons un guide de bonnes pratiques sur les partenariats public-privé, un outil pour gérer les flux de visiteurs, un « observateur des bénéfiques » – c'est-à-dire un outil pour mesurer les avantages économiques et sociaux du tourisme dans les aires protégées, pour évaluer les produits de l'écotourisme dans les aires protégées et pour intensifier la publicité pour le tourisme durable dans les aires protégées.

Pour plus d'informations : www.europarc.org

Contact : Diana Gallrapp
d.gallrapp@europarc.org



Les partenaires discutent le projet de destination de tourisme durable.
Photo: Carmen Cabrera



L'intérêt de la « Charte » dans l'identification des différentes destinations de tourisme durable.

Avec près de 15 ans d'expérience, la possibilité d'examiner le succès de la Charte et de se tourner vers son développement futur s'est présentée grâce au généreux soutien de l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN). Cette dernière a financé le projet sur deux ans, à compter d'octobre 2010. Projet qui permettrait donc à EUROPARC et à un groupe d'étude d'aires protégées de la Charte :

- de générer un ensemble de données pour identifier les points forts développés par les aires protégées certifiées avec la Charte ;
- d'analyser la méthodologie de la Charte et le système d'évaluation des destinations de tourisme durable afin d'y recommander la contribution de la Charte ;
- d'examiner la méthodologie de réévaluation de la Charte afin de parvenir à un alignement sur l'évaluation des destinations touristiques durables ou encore d'autres critères pertinents ;
- de recueillir des preuves dans les parcs qui possèdent la Charte, afin de démontrer les avantages économiques de la Charte pour les aires protégées.

Fondamentalement ce projet vise à générer des données importantes qui montrent tous les avantages, à la fois sociaux et économiques, qu'il y a à devenir une aire protégée certifiée par la Charte. En outre, ses résultats feront apparaître la relation entre la Charte et d'autres systèmes européens de tourisme durable.

Le groupe d'étude est composé des aires protégées suivantes : le parc naturel régional Scarpe - Escaut (France) ; le parc régional Alpi Marittime (Italie) ; le Conseil de l'Andalousie représenté par le parc national de la Sierra Nevada (Espagne) ; le parc national de Syöte (Finlande) ; l'AONB des montagnes de Mourne (Irlande du Nord, Royaume-Uni). L'équipe est complétée par Paulo Castro, membre du conseil d'EUROPARC, Wilf Fenten, d'EUROPARC Consulting, ainsi que par le personnel d'EUROPARC.

Pour plus d'informations : www.european-charter.org

Contact : Alex Crineanu
office@europarc.org



Réunion de lancement de Steppa.
Photo: Hilary Fenten

Le tourisme durable dans les entreprises, les parcs et les aires protégées (STEPPA)

Une nouvelle occasion de développer la ECST s'est présentée au travers du projet STEPPA, financé par le programme-cadre de la Commission européenne pour l'innovation et la compétitivité. Dirigé par l'Université de la Finlande orientale, et plus particulièrement par le centre d'études du tourisme, le projet regroupe dix partenaires, y compris EUROPARC : le ministère andalou de l'environnement (Espagne) ; le parc régional Alpi Marittime (Italie) ; le parc régional d'Adamello Brenta (Italie) ; la réserve naturelle nationale de la République slovaque (Slovaquie) ; « Latvian Country Holidays » (Lettonie) ; l'administration du parc national du Harz (Allemagne) ; « CoaST » (Royaume-Uni) et l'université métropolitaine de Leeds (Royaume-Uni).

L'objectif principal de STEPPA est de promouvoir et de renforcer la coopération entre les différentes expériences ou demandes de certification pour les petites et micro-entreprises touristiques (membres de la Charte ou non) travaillant avec les aires protégées. Ce-ci est atteint au travers du

partage et de l'amélioration de leurs pratiques et critères de durabilité ainsi qu'en renforçant leur compétitivité. Deux approches sont utilisées : d'une part le développement de partenariats de travail entre ces initiatives, et d'autre part, la promotion de centres de recherche et d'aide spécialisée pour un tourisme durable.

Ce projet permettra d'apprécier les avantages de la Charte pour les entreprises touristiques des aires protégées. Il tentera de montrer la valeur économique que peut apporter le fait d'être une entreprise de tourisme durable. Ce projet complète en outre le projet sur les destinations de tourisme durable, celui-ci aussi étudiant la valeur que la Charte apporte aux aires protégées en tant que telles. Les données générées par les deux projets fourniront à EUROPARC des preuves solides, très utiles pour promouvoir les valeurs et les avantages de la ECST.

Pour plus d'informations : www.european-charter.org

Contact : Carol Ritchie
office@europarc.org



Junior Ranger
apprendre à
sèche mur de
pierre.
Photo:
Federico
Minozzi



Junior Ranger
profitant du
plein air.
Photo:
Federico
Minozzi

Réseau Junior Ranger en 2010



Activités en 2010

L'objectif principal en 2010 était d'améliorer le programme « Junior Ranger ». Ceci a pu se faire grâce à l'amélioration du rôle d'EUROPARC en tant que coordinateur, à la participation de nouveaux membres, au développement de nouvelles possibilités de participation des aires protégées et des rangers, à la promotion d'activités plus ciblées, et au renforcement de la communication au sein du réseau.

Beaucoup d'efforts ont été faits pour affiner le programme Junior Ranger à travers l'Europe. La contribution apportée par EUROPARC Allemagne à cet égard est remarquable. Elle a démarré un nouveau projet national, qui implique actuellement 37 aires protégées et des jeunes de 7 à 12 ans venants de l'ensemble du pays. En outre, un grand coup de pouce a été donné au développement d'une nouvelle proposition de projet de la part de la Fédération internationale des Rangers, de l'association des Rangers d'Ecosse, de l'association danoise des Rangers et de l'association roumaine des Rangers. Enfin, l'aire des Collines de Mendip, classée Espace de beauté naturelle exceptionnelle (AONB) (Royaume-Uni) a organisé un grand Camp international Junior Ranger.

Le réseau des Junior Ranger comprend maintenant 75 aires protégées de 15 pays différents et compte environ 120 rangers et 2000 jeunes à travers l'Europe.

Succès et défis

L'AONB des Collines de Mendip a accueilli le neuvième Camp international Junior Ranger du 24 au 31 juillet 2010. 40 participants venus de 12 aires protégées (touchant elles-mêmes huit pays différents) y ont assisté. Pour l'Année internationale de la biodiversité, les activités et les exposés étaient axés sur la biodiversité des Collines de Mendip et des aires protégées dont provenaient les participants.



Un nouveau projet international, « Action pour la jeunesse dans les parcs », a été élaboré en 2010. Il vise une meilleure coordination des rangers européens, afin d'améliorer la qualité de leur travail dans leur rôle d'éducation des jeunes à l'environnement. Le but du projet est l'échange des bonnes pratiques et d'idées entre les rangers pour améliorer le programme « Youth Environmental Education » dans les aires protégées et de développer de nouveaux projets communs.

L'année à venir

Le dixième Camp international Junior Ranger aura lieu du 16 au 23 juillet dans le parc national de Weerribben-Wieden (Pays-Bas), la plus grande zone humide d'eau douce du nord-ouest de l'Europe. Toutes les activités du camp s'aligneront sur le thème de l'année : « Les Junior Ranger et la nature, une alliance saine et parfaite ». Les participants auront l'occasion de découvrir la région, les environs et les traditions locales ainsi que d'enquêter sur la pureté de l'eau du parc national.

Si la demande pour le nouveau projet est acceptée, 27 participants assisteront à un atelier participatif sur l'éducation à l'environnement en novembre, au Danemark.

Pour plus d'informations :
www.europarc.org/what-we-do/junior-ranger

Contact : Federico Minozzi
f.minozzi@europarc.org



NatuRegio stagiaires lors du séminaire final en 2009.
Photo: NNA

NatuRegio – Formation pour la Nature

Le principal objectif du projet NatuRegio, qui a été officiellement clos en avril 2010, après quatre fructueuses années, était de développer une expertise concernant la gestion durable des ressources naturelles en Roumanie et en Bulgarie.

NatuRegio
trainees for nature

NatuRegio a été orchestré de 2006 à avril 2010 par la NNA (l'Académie Alfred Toepfer pour la protection de la nature), l'université de Lüneburg, Euronatur (Fond européen pour le patrimoine naturel) et la Fédération EUROPARC. Le financement a été pourvu par la Fondation fédérale allemande pour l'environnement (DBU) et la Fondation Alfred Toepfer F.V.S.

Durant les quatre dernières années, 40 jeunes salariés d'aires protégées roumaines et bulgares, d'organismes de conservation de la nature ou encore d'ONG ont eu la possibilité de participer à un programme de formation professionnelle d'un an. L'initiative a été conçue pour renforcer leurs capacités à gérer les ressources naturelles et les aires protégées plus efficacement. La formation comportait des séminaires et des stages en Allemagne ainsi que des réunions techniques en Roumanie et en Bulgarie. L'élément clé du programme de formation était

l'élaboration d'un projet individuel, soutenu financièrement par les fondations, que chaque stagiaire a mis en œuvre dans sa région d'origine.

Enfin, nous avons créé un réseau international qui veillera à ce que les stagiaires et les partenaires en Allemagne puissent rester en contact. Tous les stagiaires sont hautement qualifiés et couvrent un large éventail de sujets spécialisés dans le domaine de la conservation de la nature et du développement régional au sein d'organisations non gouvernementales et d'institutions d'état. Ce réseau est très précieux et a un grand potentiel.

Pour plus d'informations :
www.europarc.org/what-we-do/naturegio

Contact : Diana Gallrapp
d.gallrapp@europarc.org

L'Efficacité de la gestion des aires protégées



Les aires protégées sont devenues un instrument majeur pour réduire le taux de perte de biodiversité dans le monde entier. Dans le cadre de ce développement, l'ordre du jour de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a octroyé un poids nouveau à l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées (PAME). En 2008, une équipe internationale de recherche travaillant à l'échelle planétaire a identifié plus de 6300 évaluations dans 100 pays différents.

Bien que cette étude mondiale ait généré un aperçu relativement complet dans ce domaine concernant de nombreuses régions du monde, les données relatives aux pays européens laissaient à désirer. Elle a montré que le contexte géographique et politique de la législation européenne des aires protégées nécessiterait un ensemble particulier de méthodologies adaptées aux besoins des administrateurs d'aires protégées européenne et de leurs agences.

En réaction à ce besoin, une étude européenne a été lancée en 2009 pour mieux percevoir comment et où les évaluations PAME se sont déroulées en Europe et pour savoir comment elles peuvent être améliorées. Cette étude a été menée par les Universités de Greifswald (Allemagne) et du Queensland (Australie) en coopération avec l'UNEP-WCMC (Programme des Nations unies pour l'environnement – Centre de surveillance de la conservation de la nature) et la Fédération EUROPARC. L'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN) en a fourni le soutien financier.

Activités clés en 2010

Les résultats de l'étude ont été publiés en février 2010, après plusieurs mois de recherches. L'enquête fournit : un aperçu complet et

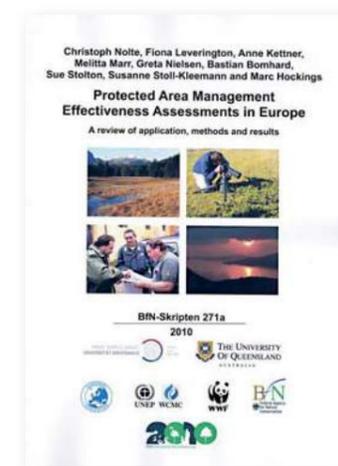
systématique des études préexistantes, des méthodes d'évaluation et des indicateurs clés utilisés en Europe; une synthèse des résultats des évaluations sur l'efficacité de la gestion européenne axée sur la gestion dans sa globalité : son efficacité, ses forces et ses faiblesses, ce qui la menace ainsi que quelques recommandations ; des recommandations concernant les bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'efficacité de la gestion européenne.

L'année à venir

EUROPARC élaborera un nouveau volet du projet européen PAME en 2011. Le sujet de l'efficacité de la gestion des aires protégées jouera en outre un rôle important lors de la conférence EUROPARC en 2011. Celle-ci se tiendra sous le slogan « La qualité, ça compte – Les avantages pour la nature et pour les hommes ».

Pour de plus amples informations :
www.europarc.org/what-we-do/protected-area-manag

Contact : Diana Gallrapp
d.gallrapp@europarc.org



The final report from PAME



Participants
TransParcNet
à Parc National
Neusiedler See –
Seewinkel (AT).
Photo:
Martin Scholar

Coopération transfrontalière



Activités en 2010

Les « TransParcNet » (réseau des parcs transfrontaliers) d'EUROPARC ont été très occupés en 2010. Les points marquants comprennent la création du Groupe de travail transfrontalier et plus de publicité pour le programme et les parcs en Europe au travers d'événements et d'une nouvelle publication.

Le réseau transfrontalier

Du 27 au 30 avril 2010, la deuxième réunion de TransParcNet s'est tenue dans les parcs transfrontaliers certifiés du lac de Neusiedel (« Neusiedler See – Seewinkel » / « Fertő-Hanság Nemzeti Park »). Les dix-sept parcs transfrontaliers d'EUROPARC (huit complexes au total) ainsi que deux invités, envisageant une certification potentielle, étaient présents au rendez-vous.

Cette année, lors de l'Assemblée générale, le Parc national du lac de Neusiedl (Autriche) et son partenaire transfrontalier le Parc national de Fertő-Hanság (Hongrie) ont été les premiers parcs à recevoir une deuxième fois leur certificat transfrontalier, après cinq années de coopération fructueuse.

En outre, les cinq membres du Comité transfrontalier de direction et d'évaluation (STEC) se sont réunis trois fois en 2010 pour discuter de l'avenir du programme.

Le groupe de travail

Les aires protégées du réseau transfrontalier ont formé un groupe de travail en 2010. Elles se sont rencontrées pour discuter et publier la feuille de route du groupe lors du séminaire « Siggen » d'EUROPARC en juillet. Ce dernier vise à améliorer la politique et la gestion des aires protégées transfrontalières au travers de la promotion et la reconnaissance croissante du programme, de l'intensification du réseautage et des exemples de bonnes pratiques.

Publications et publicité

En coopération avec Sigrun Lange d'ECO Allemagne et avec la contribution financière de la Fondation Heidehof (Allemagne) et du Parc national du Triglav (Slovaquie), EUROPARC a publié une nouvelle brochure « Following Nature's Design – Transboundary Protected Areas ».

Le groupe a en outre intensifié son réseautage en 2010, à travers une collaboration plus étroite avec l'UICN et la promotion du système de certification transfrontalière lors de divers événements en Europe.

L'année à venir

En 2011, la promotion du programme transfrontalier se poursuivra et la coopération avec d'autres organisations sera renforcée. Le groupe de travail commencera également à faire avancer les travaux du programme. Les premiers inspecteurs transfrontaliers seront ainsi formés en juillet sur l'île de Vilm, en Allemagne.

La troisième réunion de TransParcNet aura lieu du 7 au 10 juin dans l'aire naturelle transfrontalière des Monts des Géants – « Krkonoše » en République tchèque et « Karkonose » en Pologne.

Pour plus d'informations :
www.europarc.org/what-we-do/transboundary-parks

Contact : office@europarc.org



Transboundary prix à EUROPARC 2010.
Photo: Renzo Blasetti



Groupes de travail
EUROPARC au
Domaine
Siggen en 2010.
Photo:
Lasse Loven

Groupes de travail de la Fédération EUROPARC

La Fédération EUROPARC rassemble des experts parmi ses membres et à travers l'Europe pour se concentrer sur les questions qui sont importantes pour les aires protégées. Ces groupes de travail examinent les questions politiques, réunissent les bonnes pratiques, développent de nouvelles méthodologies, préparent les prochains ordres du jour et se questionnent à propos des futures évolutions possibles. Ils se réunissent au besoin et ont été jusqu'à présent une excellente ressource pour trouver de nouvelles idées et des solutions innovantes.

Chaque groupe de travail a pour mission, d'une part d'examiner les questions pertinentes par rapport aux aires protégées européennes, et d'autre part, de proposer des activités ou d'aboutir à des conclusions profitant à l'ensemble des membres. Par exemple, en juillet 2010 à Siggen (Allemagne), un atelier de groupe de travail a aidé à formuler des programmes de travail provisoires pour les groupes participants. Le Conseil d'EUROPARC a approuvé la plupart de ces programmes (disponibles sur le site d'EUROPARC) et le travail a été intégré au sein de la Fédération. Les groupes de travail qui ont été approuvés à ce jour par le Conseil d'EUROPARC sont les suivants : Santé et aires protégées, Tourisme durable, Transfrontalier et Sites sauvages. Le groupe « L'intérêt des aires protégées » vient de soumettre son programme de travail pour approbation.

Pour plus d'informations:
www.europarc.org/what-we-do/working-groups

Rapports des sections de la Fédération EUROPARC

Au cours des dernières années, la Fédération a apporté son soutien à la création de sept sections régionales et nationales. Les sections remplissent de nombreux objectifs de la Fédération EUROPARC, tout en reflétant les priorités et caractéristiques des domaines qu'elles couvrent. Ces sections prennent en charge un volume considérable de travail à un haut niveau de professionnalisme. Par ailleurs, elles soutiennent et stimulent le travail de la Fédération dans son ensemble. Des rapports d'activité complets sont disponibles auprès de chacune des sections, mais un résumé de leurs réalisations est d'ores et déjà présenté dans les pages qui suivent.



Parc Naturel National Sierra Nevada (ES).
Photo: Carmen Cabrera

Pour la Section des îles Atlantique d'EUROPARC (EAI), l'année a été assombrie par le décès, en avril, de l'ancien président d'EUROPARC Clark Aitken, qui avait un lien particulier avec cette section. Il manque beaucoup à tout le monde. Beaucoup de vieux amis et collègues se sont retrouvés à la cathédrale de Norwich début Septembre pour lui rendre hommage lors d'un service commémoratif très émouvant.



Printemps dans Ribblesdale, globe fleurs à profusion, dans le Yorkshire Dales National Park (UK).
Photo: Hilary Fenten

Îles de l'Atlantique EUROPARC

Activités clés en 2010

En 2010, le programme de travail d'EAI a contribué à renforcer le réseau d'aires protégées dans les quatre pays du Royaume-Uni, l'Irlande et l'Islande. D'autre part, la Section et ses membres ont continué à jouer un rôle actif au sein de la Fédération EUROPARC. Son président, Martin Lane, a servi de représentant des Sections au sein du Conseil jusqu'à l'automne ; tandis que le personnel, les administrateurs et les membres ont participé à la conférence annuelle de la Fédération et aux réunions de travail.

Les bénévoles européens dans les parcs

L'EAI a joué un rôle central dans ce projet, par exemple en accueillant la dernière réunion des partenaires du projet à Londres en mai. Elle est par ailleurs une fois de plus partenaire du nouveau projet financé par Grundtvig : « La gestion des bénévoles dans les parcs européens ».

Les problèmes côtiers et marins

Présidé dans un premier temps par Edouard Holdaway puis à partir de Juin par Phil Dyke, le groupe de travail côtier et marin de l'EAI a proposé au mois de mai un atelier couronné de succès à Losehill Hall, qui a conduit à la publication d'un rapport sur « Les paysages côtiers protégés et le système de planification marine ». Le groupe a également fourni deux réponses à l'avant-projet de communiqué sur la politique maritime du Royaume-Uni, ainsi qu'à la consultation sur le système de planification marine de l'Angleterre.

Juniors Rangers

Cet été, l'AONB « Mendip Hills » a accueilli le camp international des Juniors Rangers d'EUROPARC. Et en octobre, en réponse à l'intérêt croissant porté au réseau des Juniors Rangers, l'EAI, représentée par Chris Gledhill, a organisé

un atelier de formation des formateurs à Losehill Hall à propos des « Outils de mise en œuvre d'un Programme Young Ranger ». Treize organisations y ont pris part et l'EAI voudrait maintenant les aider dans le développement de leurs programmes et la mise en réseau des espaces protégés participants.

Santé et Aires protégées

En avril, Dan Bloomfield a représenté la Fédération lors du congrès « Healthy Parks, Healthy People » à Melbourne (AU). Il s'est engagé aux côtés de la Section Nordic Baltic dans la promotion du congrès en tant que lieu de rencontre productif au niveau européen.

La Charte Européenne du Tourisme Durable

En 2010, dix zones protégées du Royaume-Uni ont désormais acquis le statut de la Charte, tandis que l'AONB de la forêt de Bowland a fait l'objet d'une ré-évaluation pleinement satisfaisante.

Succès et défis

Durant la seconde moitié de l'année, les membres de notre section ont été confrontés à la gestion des conséquences du remaniement budgétaire du gouvernement. L'EAI a commencé pendant cette période à développer un nouveau plan d'affaires pour diriger l'évolution de la Section.

Après plus de trois ans en tant qu'agent de développement de l'EAI, Dan Bloomfield a quitté la Section fin septembre. Son dynamisme, son expertise et sa profonde collaboration nous manquera beaucoup. La passation de pouvoir avec l'ancien directeur adjoint de la Fédération EUROPARC, Richard Blackman (qui avait été contacté pour reprendre le poste), s'est passée sans heurts.

L'année à venir

Activités et points de mire

Le climat économique difficile au Royaume-Uni et en Irlande a d'ores et déjà eu un impact majeur sur nos membres et sympathisants. De plus, de sévères coupes budgétaires dans les dépenses publiques sont prévues. Dans ce contexte, il sera difficile de maintenir l'engagement de leur membres. L'EAI continuera néanmoins à fournir des services de réseautage et des possibilités d'échange de compétences (adaptées aux besoins de nos membres), notamment en se servant de la valeur ajoutée apportée par le programme de travail de la Fédération pan-européenne. La section cherchera également à améliorer son site Web et sa communication.

Pour plus d'informations : www.europarc-ai.org

Contact : Richard Blackman
Richard.blackman@europarc-ai.org



EUROPARC
Atlantic Isles



La deuxième Conférence Tchèque de Conservation de la Nature en Olomouc 2010.
Photo: Radomír Studený

EUROPARC République tchèque

La Section tchèque de la Fédération EUROPARC représente les quatre parcs nationaux, l'Université d'Olomouc et l'Agence pour la conservation de la nature et la protection du paysage.

Activités clés en 2010

La faune et la flore européenne

Dans la droite logique des événements qui ont été organisés sur le thème de la nature sauvage en 2009, et qui ont connu un certain succès, la Section tchèque poursuit son engagement au sein du Groupe de travail sur les espaces sauvages (représenté par Zdenka Křenová). De plus, en 2010, nous avons lancé le nouveau site web pour le « Cœur sauvage de l'Europe » (www.wildheartofeurope.eu), c'est-à-dire le noyau central du Parc national de Sumava et de la forêt de Bavière.

Les activités transfrontières

La Section a organisé une exposition de photos itinérante, « Green bridges crossing borders », portant sur les parcs transfrontaliers en

République tchèque et dans les pays qui l'entourent. La Section tchèque est également impliquée dans le travail du comité d'évaluation et de pilotage transfrontalier d'EUROPARC, représentée par Handrij Härtel, président de la Section.

La deuxième Conférence sur la Conservation de la Nature

Du 14 au 17 Septembre 2010, la Section tchèque a co-organisé la deuxième Conférence sur la Conservation de la Nature en Tchéquie, à Olomouc, avec le titre « Application de la recherche et des suivis de résultats à la gestion de la conservation ». Cette conférence réussie a réuni environ 170 participants venant de tous les horizons : autorités publiques s'occupant de la conservation de la nature, ONG, universités, instituts de recherche et entreprises privées.

Le nouveau site Web de la Section

Un nouveau site, www.europarc.cz, a également été ouvert en 2010. En sus des informations de base sur EUROPARC République tchèque, le site donne accès aux visiteurs à la base de données interactive des aires protégées en République tchèque (Tchéquie et Anglais). La base de données comprend une description détaillée de tous les parcs nationaux tchèques, des zones de paysages protégées, des réserves nationales et des monuments.

Succès et défis

Les succès de la Section cette année sont, d'un côté, la deuxième Conférence sur la Conservation de la Nature en Tchéquie, à Olomouc, et de l'autre, la présence de la Section sur Internet.

L'année à venir

L'activité principale d'EUROPARC République tchèque en 2011 concernera l'organisation de la troisième Conférence TransParcNet, qui se tiendra dans le parc national des Monts des Géants, du 7 au 10 Juin, à Luční Bouda.

Pour plus d'informations : www.europarc.cz

Contact : Handrij Härtel
h.hartel@npcs.cz



Formation pour Champions, organisée par EUROPARC Consulting.
Photo: Vlastimil Kostkan



EUROPARC
ČESKÁ REPUBLIKA

Remise des prix à la Vividaria 2010.
Photo: Federparchi



Le Mediterre 2010.
Photo: Federparchi



Federparchi — EUROPARC Italie

Federparchi a été créé en 1989 en tant qu'organe de coordination de plusieurs parcs régionaux italiens. En 1996, c'est devenu la Fédération italienne des parcs et réserves naturelles. L'organisation couvre la plupart des aires protégées italiennes, régions, provinces, municipalités et associations environnementales. En 2008, Federparchi est finalement devenu la Section italienne d'EUROPARC, qui s'appellera désormais « Federparchi — EUROPARC Italie ». La raison derrière ce changement est simple : nous avons réalisé que la protection de la nature et le développement durable ont plus de chances d'aboutir, et ce avec plus de force, lorsque qu'on travaille au niveau international.

Activités clés en 2010

En 2010, la promotion et l'application de la Charte européenne du tourisme durable ont été les deux priorités de Federparchi. La région des Pouilles a posé sa candidature pour devenir un membre de la Charte en novembre 2010. Plusieurs autres membres de Federparchi ont dès lors commencé à travailler dessus. L'éducation à l'environnement a également continué à être un point central : les éditions 2010 de « Vividaria » et « ECCO » ont été un franc succès.

Par ailleurs, des manifestations publiques ont eu lieu tout au long de l'année. C'est lors de « Mediterre » et de « Park Books » que le public a répondu le plus à l'appel et que les intervenants ont afflué en plus grand nombre. Pour célébrer l'Année internationale de la biodiversité, la Section italienne a organisé une conférence sur le rôle des aires protégées dans la conservation de la biodiversité, en collaboration avec le ministère italien de l'environnement.

La seconde moitié de l'année a vu les contacts avec le ministère de l'environnement s'intensifier. Il était nécessaire de trouver des solutions pour pallier à la diminution des fonds publics accordés aux aires protégées italiennes. Cela nous a conduit à une importante réunion en novembre, où le ministre de l'environnement et Federparchi se sont rencontrés. Réunion ayant



par la même occasion permis l'éclosion de suggestions pour d'éventuels projets.

Les activités internationales ont été principalement liées à des projets avec les aires protégées libanaises, congolaises et tunisiennes. En outre, la Conférence EUROPARC tenue avec succès en septembre dans le Parc national des Abruzzes, a été axée sur la priorité absolue de faire des aires protégées le point central des préoccupations politiques, que ce soit au niveau national ou international.

La Section italienne a été en mesure de fournir des services de qualité à ses membres grâce à la réaction enthousiaste que le projet « Datapark » a engendré (« Datapark » vise à améliorer les connaissances législatives et les compétences de gestion des administrateurs de parcs et du personnel). C'est dans le cadre de ce projet que Federparchi a diffusé un document intitulé « Déclaration annuelle des bilans sociaux et financiers » comme outil aidant les aires protégées à trouver la valeur sociale de leur travail.

Succès et défis

En 2010, Federparchi a poursuivi ses activités de lobbying pour démontrer que les parcs sont des espaces où les innovations et les solutions durables deviennent des modèles de bonnes pratiques. La crise économique internationale a profondément affecté les choix politiques et les

aires protégées italiennes ont souffert de cette situation. La Section italienne a néanmoins réussi à prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'attention sur le rôle essentiel des aires protégées, c'est-à-dire stopper la dégradation de l'environnement et accroître la qualité de vie. Le défi consistait à renforcer le réseau d'aires protégées pour en faire un sujet politique qui ne pourrait plus être ignoré.

L'année à venir

En 2011, une attention particulière sera accordée à l'extension du réseau d'aires protégées italiennes, en particulier en ce qui concerne l'implication des élus régionaux. Federparchi intensifiera ses travaux de diffusion et de soutien des dossiers de candidatures de la Charte européenne. Seront aussi à l'ordre du jour : le développement de la déclaration annuelle des bilans sociaux et financiers, la formation des gestionnaires du parc, l'amélioration et le renforcement d'une éducation à l'environnement efficace, et la collaboration à des projets nationaux et internationaux. Federparchi devra enfin trouver un centre d'études national sur les aires protégées qui recueillerait des informations sur le travail effectué par les aires protégées.

Pour plus d'informations :
www.parks.it www.federparchi.it

Contact : Francesca Cacciacarne
francesca.cacciacarne@parks.it



La Présidente d'EUROPARC, Erika Stanciu, et directrice, Carol Ritchie, témoignent le rétablissement de la section Française en 2009. Photo : A L'Epine PNF.



Le rétablissement de la section Française, le 14 Octobre 2009. Photo: A Boulard, FPNRE



EUROPARC Français

Conformément au plan d'action approuvé par la section française pour la période 2009-2011, en 2010 les actions suivantes ont été mises en oeuvre :

Activités clés en 2010

Contribution de la section française à la stratégie de lobbying d'Europarc :

La section française d'Europarc, en partenariat avec la Fédération Europarc, a organisé le 22 janvier 2010 dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, le premier séminaire consacré à « la stratégie de lobbying d'Europarc auprès de l'Union européenne ».

Cette rencontre a permis:

- de préciser les attentes des sections en matière de lobbying
- de définir des actions concrètes pour mettre en oeuvre la stratégie d'EUROPARC
- d'affirmer le rôle de la Fédération européenne en tant que porte-parole de ses membres auprès des décideurs européens.

Sur la base de ces travaux, la section française a le 7 mai 2010, approuvé une motion qui précise son programme d'actions en la matière pour 2011.

Technique pour la mobilisation de fonds européens dans les espaces protégés.

Dans le cadre de la section française d'Europarc, PNF s'est associé à la Fédération des parcs naturels régionaux et l'ATEN pour mettre en place un projet expérimental d'appui technique à la mobilisation de fonds européens dans les espaces protégés. Ce projet, se déroulera durant la période allant du 1^{er} décembre 2010 au 31 mars 2011.

Animation d'un groupe de travail consacré à la Charte Européenne du Tourisme Durable

A partir de l'état des lieux de la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD) dans les espaces protégés français, la section française a mis en place en octobre 2009 un groupe de travail consacré à la CETD. Les travaux menés par ce groupe de travail en 2010 ont permis :

- d'élaborer un argumentaire destiné à convaincre les décideurs impliqués, de mettre en oeuvre la CETD ou d'optimiser leur contribution. Il doit aussi permettre une meilleure compréhension du tourisme durable et de son rôle dans la protection et la valorisation des espaces protégés.

- la mise en place d'une boîte à outils rassemblant les éléments conceptuels et les fondements communs aux espaces protégés français de méthode d'application de la CETD, notamment du volet 2
- le lancement d'une réflexion sur le renouvellement de la candidature CETD,
- l'animation d'une démarche de réflexion pour la construction d'une méthode d'application du volet III.

Communication sur la section française : création du site internet de la section française d'Europarc (www.europarc-fr.org) et incitation des espaces protégés français à adhérer à Europarc.

Succès et défis :

Une plus grande implication des espaces protégés français à Europarc: en 2010, six parcs ont adhéré à Europarc en 2010 et quatre ont déposé en 2010 leur demande d'adhésion à la CETD.

L'année à venir

Concernant le lobbying, la section française entend agir auprès des acteurs politiques nationaux et européens afin que les politiques de l'Union européenne après 2013, identifient les espaces protégés comme des partenaires incontournables des thématiques suivantes : Natura 2000, tourisme durable, biodiversité et développement économique, réchauffement climatique, connectivités écologiques...

Prairies fleuries : dans le cadre de "2010, année internationale de la biodiversité", les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France ont organisé le premier concours national des "prairies fleuries". Il s'agit d'un prix d'excellence reconnaissant le travail des agriculteurs en faveur de la biodiversité des zones herbagères. En 2011, la section française souhaite associer des parcs européens à cette démarche agri-environnementale.

Le groupe de travail CETD souhaite poursuivre ses travaux dans les différents champs identifiés en 2010, en particulier :

- animer une réflexion spécifique et mettre en place un appui méthodologique aux espaces protégés en phase de re-candidature (10 territoires),
- poursuivre les travaux engagés sur le volet III et aboutir à une proposition de texte finalisée et enrichie de contributions de territoires,
- mettre en place une formation à la CETD, avec l'appui de l'ATEN,
- traduire les éléments d'argumentaires identifiés en 2010 dans différents outils de communication,
- renforcer la coopération et les échanges entre les différents types d'espaces protégés français (site internet, appui aux territoires, ...)

Plus d'information : www.europarc-fr.org

Contact: Anne L'Epine
anne.lepine@parcnational.fr





Banc dans une mer de fleurs de cerisier. Réserve de biosphère Schwäbische Alb (DE). Photo: Dieter Ruoff

En 2010, EUROPARC Allemagne a célébré deux anniversaires : les 40 ans du Parc national de la forêt de Bavière et les 20 ans du Programme des Parcs nationaux. Ces deux événements ont clairement montré que les décisions courageuses prises précédemment ont besoin d'un effort concerté de toutes les parties prenantes afin de poursuivre leur œuvre à long terme.



La page internet de Junior Ranger a été désignée en conformité avec le langage et les besoins des enfants et des adolescents.



La brochure encourage les gens à prendre leurs vacances en Allemagne grâce à la publicité des activités étranges et merveilleux de l'offre

EUROPARC Allemagne

Activités clés en 2010

Les Junior Rangers allemands sont en ligne

Un total d'environ quatre millions d'enfants âgés de 7 à 12 ans vivent en Allemagne. Beaucoup d'entre eux vivent dans un milieu urbain, loin des aires protégées. Le projet « Junior Ranger Web », financé par l'Agence fédérale pour la conservation de la nature (BfN) donne un nouvel élan dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Le projet a été lancé en septembre 2010 et vise à motiver les jeunes à être responsables grâce à une plate-forme éducative interactive en ligne. De passionnants apprentissages sous forme d'aventures les incitent à réfléchir davantage sur la nature et à vouloir en savoir plus en ce qui concerne les Paysages naturels nationaux allemands. Ainsi, à travers « Be active », les enfants seront amenés à évoluer dans la nature en utilisant Internet dans le cadre de l'initiative « Éducation au développement durable ».

Les Parcs nationaux allemands en cours d'évaluation

Les Autorités des Parcs nationaux allemands ont pris part à une initiative nationale afin de vérifier la qualité de leur gestion depuis octobre 2009. C'est pour cette raison qu'un comité d'experts interdisciplinaire voyage aujourd'hui de Parc national en Parc national. Pour connaître les différents points à améliorer au niveau de la gestion, le comité se base sur des entretiens avec le personnel et des évaluations établies par des contacts externes. Lors d'une excursion, le comité se renseigne sur les infrastructures du parc et ses stratégies de gestion. Le questionnaire qu'il utilise est élaboré par les autorités du parc, puis analysé par un bureau de planification indépendant. Enfin, le comité présente ses résultats et ses recommandations au parc ainsi qu'au ministère d'État concerné. Ces rapports devraient aider à améliorer la qualité de la gestion des parcs à moyen et long terme. L'évaluation de tous les parcs nationaux allemands a été soutenue financièrement par la BnF et le Ministère fédéral de l'environnement.



Nationale Naturlandschaften



Succès et défis

C'est l'une des plus grandes réussites de 2010 pour la Section allemande. Le programme de bénévolat « La nature : Une question de fierté » (www.ehrensache-natur.de) a été financé à hauteur de 500 000 dollars. Cette somme vient du prix japonais Midori, attribué à la chancelière Angela Merkel lors de la Conférence sur la Convention sur la biodiversité à Nagoya pour l'intérêt qu'elle porte à la protection de la biodiversité. Le prix sera utilisé lors des prochaines années à développer des projets de bénévolats dans les Paysages naturels nationaux allemands.

En outre, le partenariat d'apprentissage « Bénévoles européens dans les parcs » (projet européen Grundtvig) qui avait débuté en 2008 est arrivé à sa fin en 2010, auréolé de succès. Sans compter qu'EUROPARC Allemagne est aujourd'hui le partenaire principal du projet complémentaire : « Gestion des bénévoles dans les parcs européens » (2010-2013) avec dix de ses partenaires associés au projet.

L'année à venir

En 2011, la conférence annuelle de la Fédération EUROPARC aura lieu dans la Réserve de biosphère du Jura souabe en Allemagne. En l'honneur de l'Année internationale des forêts, EUROPARC Allemagne organise une campagne sur les forêts, pour encourager les entreprises à sponsoriser la conversion des forêts, l'achat de nouveaux domaines, etc.

De plus amples informations : www.europarc-deutschland.de

Contact : Vivian Kreft
info@europarc-deutschland.de



Les bénévoles à Lebenshilfe dans Northheim. Photo: Angelika Magiros



Le Groupe de travail sur la Santé au Domaine Siggen.
Photo: EUROPARC Nordic Baltic

La Section Nordic-Baltic d'EUROPARC

Activités clés en 2010

La Section a inauguré et coordonné deux groupes de travail sur la santé et les aires protégées et pour le tourisme durable. Par ailleurs, elle a lancé son nouveau site internet. Ensuite, l'octroi de la Médaille Alfred Topefer à son poulain, Lassi Karivalo, l'a rendu très fière. Enfin, le plus important reste que cette année, la Section a renforcé son réseau interne et ses liens avec la Fédération.

Les principales activités de la Section en 2010 :

- Le séminaire de printemps de Gestion de la biodiversité et des paysages sur les zones côtières estoniennes et la conférence sur la Conservation de la nature après 2010, qui a marqué l'Année internationale de la biodiversité

- Deux ateliers coordonnés par notre section menant à l'inauguration du Groupe de travail sur la Santé et les aires protégées, en collaboration avec la Section Îles Atlantiques
- Le lancement du nouveau site internet de la section en Septembre.

Succès et défis

Parmi les succès de 2010, la section compte un séminaire de printemps plein de promesses, les débuts du nouveau Groupe de travail sur la santé et les aires protégées, et le lancement de notre nouveau site web. Nous avons également joué un rôle dans un certain nombre d'ateliers et de visites d'étude qui se sont avérées être de très bons exemples quant à l'échange d'expériences entre les administrateurs des aires protégées.

Le secrétariat suédois en est à sa deuxième année de fonction. A la mi-parcours, l'équipe sent qu'elle s'est bien attelée au travail et qu'elle connaît mieux ses membres. Pour ce faire, le secrétariat a travaillé à renforcer à la fois le réseau interne de la section et les liens avec la Fédération. Cette connexion rapprochée a donné naissance au sentiment que, tous ensemble, nous pouvons vraiment être la voix des aires protégées d'Europe.



2010 a été une année très intéressante pour la Section Nordic-Baltic avec, d'un côté, des thèmes tels que l'Année internationale de la biodiversité ou bien La Santé et les aires protégées, et de l'autre, ses activités majoritairement focalisées sur le tourisme durable.

Beaucoup de membres de notre Section sont confrontés au problème des coupes budgétaires pour la conservation de la nature, renforçant ainsi la nécessité d'un échange d'expériences convaincant, ce qui le rendrait rentable par la même occasion. Ainsi, si l'on veut bien voir le bon côté des choses, malgré de bien maigres budgets alloués aux déplacements, nous sentons tout l'intérêt, voire l'enthousiasme que suscite le réseau EUROPARC!

L'année à venir

Nous nous réjouissons à l'avance de toutes les activités prévues tout au long de l'année. Normalement, la section organise deux séminaires par an — cette année, il y en aura trois ! En mars, le tourisme durable et la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable dans les régions nordiques-baltiques et de la mer Baltique seront les points de mire de la Nature Tourism Conference à Riga. En mai, la Section se réunira dans la Réserve de biosphère Kristianstad Vattenrike, au Sud de la Suède, afin d'examiner l'approche écosystémique face à la biodiversité ou la gestion des aires protégées (en mettant tout particulièrement l'accent sur la participation locale et la communication avec de multiples parties prenantes). Vers la fin de cette Année européenne du bénévolat, un séminaire sur le bénévolat dans

les aires protégées aura lieu, dans le Parc national de l'archipel d'Ekenäs en Finlande.

En outre, étant donné que 2011 verra la fin du mandat de la présidence suédoise pour la Section Nordic-Baltic, il sera important de préparer la présidence suivante ainsi que la passation de pouvoir.

Le secrétariat considère la prochaine Conférence EUROPARC, avec l'élection d'un nouveau président de la Fédération et de plusieurs nouveaux membres du conseil, comme un des événements les plus importants de 2011. La section s'efforcera d'aider activement l'organisation dans son ensemble durant la préparation de la Conférence.

Pour plus d'informations : www.europarc-nb.org

Contact : *Lena Malmström*
lena.malmstrom@naturvardsverket.se



Leelo Kukk, Keskkonnaamet (EE), and Rolands Auziņš, Latvian Nature Conservation Agency, at the Nordic-Baltic Section's spring seminar.
Picture: EUROPARC Nordic-Baltic



Los Volcanes
Natural Park
(ES).
Photo:
Javier Puertes



ESPARC 2010.
Photo:
Javier Puertes

EUROPARC Espagne

La Section espagnole a été fondée en 1993. Elle est parrainé par FUNGOBE (Fundacion FG Bernaldez pour les espaces naturels). Elle compte actuellement 26 membres, qui sont tous des administrations publiques. Depuis 2008, le Programme de travail pour les aires protégées 2009–2013 (PdT) — une contribution des aires protégées espagnoles à la Convention sur la biodiversité — a formé la clé de voûte des activités de la Section.

Activités en 2010

En 2010, de nombreuses activités du Programme de travail actuel ont eues lieu, y compris :

- Le début du regroupement des différences expériences dans la planification et la gestion d'aires marines protégées.
- Avec le soutien de la « Diputación de Barcelona », la Section a été en mesure de publier le discours « Connectivité écologique et aires protégées ».
- Le thème de la qualité de la gestion dans la conservation du Programme de travail a été adopté en tant que Norme de conservation. Par ailleurs, nous avons élaboré un document sur les bonnes pratiques en matière de gestion préventive.

- Le travail effectué sur le niveau de qualité de la gestion des visiteurs et du tourisme s'est vu récompensé par l'intégration de trois nouvelles aires protégées espagnoles à la Charte européenne du tourisme durable. De plus, près de 155 entreprises touristiques ont rejoint la Partie II de la Charte. Le nombre d'aires protégées ayant obtenues le label « Q Standard for public use » est arrivé à 25.
- Un manuel intitulé « Outils pour l'évaluation des aires protégées : un modèle de gestion de l'historique » a été élaboré et publié. Cette publication a été parrainée par la Fondation Biodiversité.
- Le thème « De nouveaux mécanismes financiers pour la conservation de la biodiversité » a été creusé en 2010 et les résultats de cette réflexion seront publiés en 2011, grâce au soutien du gouvernement d'Euskadi.
- Le « Cabildo de Tenerife » a pris en charge la traduction du livre « Outils d'évaluation des avantages des aires protégées ». En avril 2010, un séminaire technique a été organisé à Tenerife ayant pour objectif principal de discuter de la



façon d'évaluer les prestations et services des espaces naturels.

- Dans le cadre d'accords de collaboration avec la Colombie et le Mexique, un atelier technique a également eu lieu à Madrid. Il a été financé par la Fondation Biodiversité.

Par ailleurs, en Juin, EUROPARC Espagne a organisé la conférence annuelle de la Section avec le gouvernement de la région de Valence. 150 personnes ont assisté à cette réunion, qui a été promue grâce au slogan « Tout le monde avec les parcs ». La Section a participé à activités du projet « Bénévoles européens dans les parcs », dirigée par la Section allemande. Les Masters des aires protégées ont été mis à jour et trois nouveaux cours sur la qualité de la gestion pour la conservation ont vu le jour. Enfin, l'« Annuaire 2009 des espaces naturels protégés » a été publié, à nouveau grâce au soutien de la Fondation Biodiversité.

La Section a également coopéré avec FUNCAS (« Fundación de las Cajas de Ahorro ») afin de promouvoir des activités et des projets dans le cadre de la Journée européenne des Parcs par le biais d'un prix récompensant les projets particulièrement bons. Cette fondation a également financé un projet visant à diffuser un rapport technique sur les aires marines des îles Canaries.

Plusieurs documents ont été publiés par la Section dans le cadre du projet « Innovation et emploi durable dans les espaces naturels protégés », s'appelant respectivement : « Guide d'adhésion

à la Charte du tourisme durable dans les aires protégées à l'intention des entreprises touristiques » et « Guide pour la mise en pratique des Normes de conservation ». Deux numéros du Bulletin sont par ailleurs sortis des presses. Enfin, le nom de domaine et le site (www.redeuroparc.org) ont été renouvelés.

Succès et défis

Plusieurs fondations, à la fois publiques et privées, ont soutenu les activités de la Section : la Fondation BBVA, la Fondation Biodiversité, Fundación de las Cajas de Ahorros, Obra Social de Caja Madrid, Red Eléctrica.

L'Année internationale de la biodiversité a fourni le cadre d'une communication plus large et plus efficace à propos de nos nombreuses activités en cours.

L'année à venir

La tâche principale de la section en 2011 est la mise en œuvre de plusieurs axes de travail liés au Programme pour les aires protégées. Il s'agit notamment du développement de lignes directrices pour Natura 2000, les aires protégées marines ainsi que la définition des valeurs et des avantages des aires protégées.

Plus d'informations : www.redeuroparc.org

Contact : Marta Múgica
marta.mugica@redeuroparc.org

Participants d'Ukraine à un tour de formation en Bavière, avec le staff d'EUROPARC et celui d'EUROPARC Consulting.
Photo : Vasyl Kyslyak



EUROPARC Consulting

Activités clés en 2010

2010 a été la dernière année de la participation de Consulting au projet « WWF-DCP Protected Areas for a Living Planet » qui couvrait l'ensemble de l'écorégion des Carpates. La troisième année du programme « Training Champions » s'est particulièrement bien terminée. Des séminaires de formation dans le Parc national de Šumava (Tchéquie) et dans le Parc national de la forêt de Bavière (Allemagne) ont clôt le projet « Training the trainers ». Celui-ci a laissé à EUROPARC Consulting de très intéressants modules de formation qui pourront être réutilisés à l'avenir.

Au cours de l'année, nous avons de nouveau organisé un voyage d'étude très réussi pour le personnel des aires protégées Ukrainiennes, cette fois-ci au cœur du fameux massif du Harz (DE). Ce type de visites est bien rôdé et tout est fait pour qu'elles soient à la fois agréables et instructives. Par exemple, les participants se réunissent chaque soir pour discuter des leçons du jour, noter leurs remarques et collecter le maximum de bons exemples et d'idées à appliquer lors de leur retour dans les Carpates. Deux rapports très utiles, un en ukrainien et l'autre en anglais, ont fait en sorte que tout cet apprentissage soit consigné pour les prochains travaux.

Enfin, le travail pour la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées n'a cessé de s'intensifier. Tant Anne Webster que Wilf Fenten ont été en mesure de faire bien plus que juste traiter les candidatures. Résultat : de plus en plus d'aires entendent parler de la Charte et cherchent à y adhérer. Au total, 17 aires protégées ont fait une demande d'évaluation ou de réévaluation au cours de l'année.

Succès et défis

EUROPARC Consulting est particulièrement heureux du renforcement du nouveau réseau de collègues dans les zones protégées en Europe de l'Est. Le travail effectué à ce niveau a été un succès retentissant et a reçu des retours enthousiastes. EUROPARC Consulting est également fier d'avoir contribué à élargir la visibilité de la Fédération EUROPARC et de jouer un rôle de plus en plus important dans la promotion du tourisme durable dans toute l'Europe.



Normalement, le travail d'EUROPARC Consulting au cours de l'année est généralement réparti à parts égales entre des projets en Europe occidentale, en Europe centrale et en Europe orientale et des projets pour la Charte européenne pour les aires protégées. Compte tenu du climat économique, 2010 a cependant été le théâtre d'un fort ralentissement en ce qui concerne les contrats avec l'Europe occidentale. Heureusement, tant nos activités en Europe de l'Est que le travail avec la Charte ont bien résisté. Toutefois, l'objectif de la société d'augmenter son chiffre d'affaires et de continuer à soutenir la Fédération EUROPARC avec une contribution toujours croissante a du être mis en de côté pour le moment.

D'importants défis sont cependant à prévoir pour l'année prochaine. Partout en Europe les aires protégées sont aux prises avec des restrictions budgétaires. Mais si nous vivons effectivement une période de coupes financières, c'est aussi une bonne occasion pour EUROPARC Consulting de convaincre les aires protégées que l'entreprise peut optimiser leur financement en leur faisant une fleur. En effet, EUROPARC Consulting propose des tarifs réduits pour tous les membres de la Fédération EUROPARC.

L'année à venir

EUROPARC Consulting cherche continuellement à élargir sa visibilité au niveau de la Commission européenne, et ce en coopération avec le bureau de

EUROPARC à Bruxelles. En parallèle, ses experts recherchent intensément le bon mécanisme et la structure appropriée afin de bientôt commencer à travailler sur des propositions de projets et des concepts de projets au niveau européen. EUROPARC Consulting prospecte et s'intéresse également à de nouveaux domaines.

Si vous avez besoin d'aide, EUROPARC Consulting se fera un plaisir de faire une proposition ou de publier un appel d'offres.

Pour plus d'informations : www.europarc-consulting.org

Contact : Wilf Fenten
wilf.fenten@europarc-consulting.org



Two-wheeled seminar – outdoor learning for newly qualified Training Champions from the Carpathian Ecoregion.
Picture: Rosie Simpson

Parc National
du Yorkshire
Dales (UK).
Photo:
Hilary Fenten

Les Membres d'EUROPARC en 2010

EUROPARC est basée sur la prémisse que le meilleur moyen de gérer le patrimoine naturel européen est la collaboration entre les pays. La Fédération a déjà accompli de grands exploits et est désormais parvenue à une reconnaissance au cours de ses presque 40 ans d'existence. L'accès à un vaste réservoir de compétences et à un trésor vivant d'expériences constitue une grande force lorsqu'il s'agit d'adapter la gestion des aires protégées aux défis actuels : Quelqu'un quelque part s'est déjà attaqué à ce problème avant vous ! Il est bon de faire partie de ce savoir collectif et, en cette ère de vaches maigres, la nécessité de trouver des solutions économiques aux problèmes de gestion n'a jamais été aussi forte.

La Fédération EUROPARC place ses membres au cœur du plus grand réseau européen d'aires protégées. Ils ont l'avantage de pouvoir apprendre de collègues venants de 36 pays européens et de partager leur expérience avec eux. Les frais d'adhésion financent le travail que l'organisation entreprend pour soutenir, développer et promouvoir le travail réalisé par les aires protégées membres.

En 2010, le Conseil de la Fédération, sensible à la crise financière actuelle, a recommandé que le montant des cotisations d'affiliation ne grossisse pas. Il a en outre introduit un forfait réduit pour permettre aux petites organisations ou à celles au budget limité de rejoindre l'organisation. Le barème des cotisations d'EUROPARC est actuellement l'un des plus bas d'Europe.

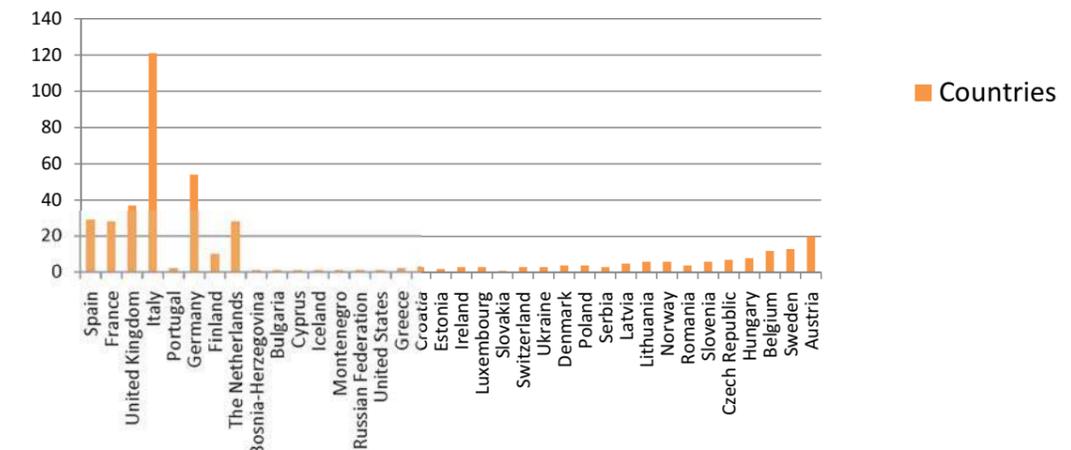
Au terme de 2010, EUROPARC a clôt l'année avec 434 membres dans 36 pays. Au fil des mois, la Fédération s'est enrichie de 21 nouveaux membres d'un côté, tandis que de l'autre, elle en perdait malheureusement 20, notamment en raison d'abandons ou de la nécessité de rester ferme face aux membres qui n'étaient pas en règle avec leurs cotisations. Par rapport à 2009, qui s'est achevée avec 433 membres dans 36 pays, cela montre que le nombre de membres au sein de la Fédération est au moins resté stable.

Pour plus d'informations :
www.europarc.org/who-we-are/our-members

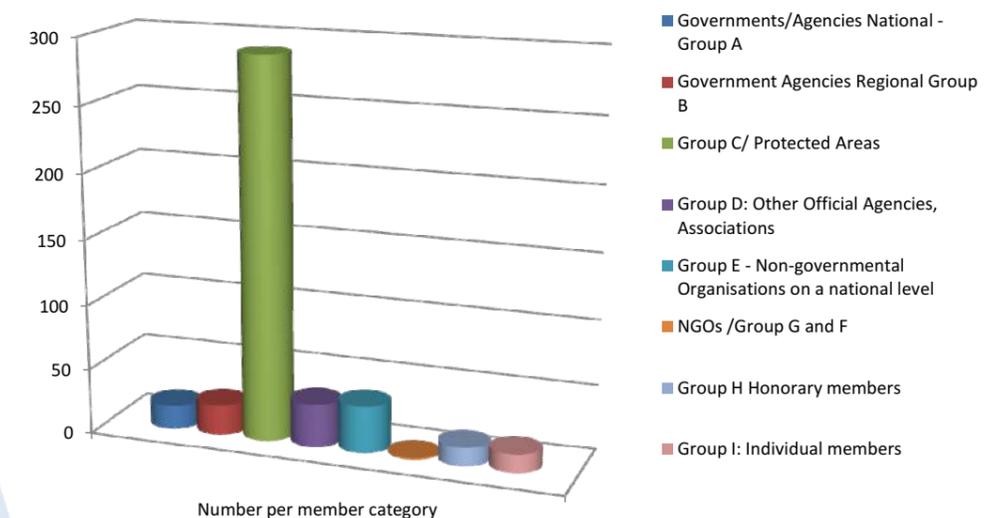
Contact : Regina Schöfer
members@europarc.org



Membres d'EUROPARC dans les pays Européens.



Catégories de membre d'EUROPARC.



Rapport financier 2010

BILAN FINANCIER

	2010	2009
AKTIVA		
Assets		
Total fixed assets	9 591,00	8 677,00
Total current assets	268 491,59	304 782,94
Total Assets	278 082,59	313 459,94
PASSIVA		
Profit Reserve	176 733,79	259 672,60
Liabilities		
Provisions	41 783,00	27 751,40
Accounts payable	59 565,80	26 035,94
Total Equity and Liability	278 082,59	313 459,94

REMARQUES

* La Fédération EUROPARC représente ses membres en tant qu'adhérent à l'Union Mondiale pour la Nature (IUCN), à la Fédération des Associations européennes et internationales établies en Belgique (FAIB) et au Forum Habitat Européen (EHF).

RECETTES ET DÉPENSES

	2010	2009
Income		
Membership fees	320 778,12	350 672,74
Grants		
EC core grant	95 144,95	101 600,00
Project grants	88 573,08	265 495,45
Other income	28 528,92	9 153,10
Total Income	533 025,07	726 921,29
Expenditure		
Personnel costs	337 889,14	385 939,31
Office costs		
Grafenau	14 995,07	41 246,17
Regensburg	33 273,46	0,00
Brussels	8 060,53	11 677,17
Travel and Subsistence		
Council travel	24 888,49	34 719,06
Staff	16 211,25	22 749,36
Others	3 446,65	16 135,03
Communications and Publications		
	11 119,40	0,00
Other costs		
	16 184,26	0,00
Memberships		
IUCN, FAIB, EHF*	575,00	1 475,58
Projects - Direct Costs		
Transboundary	0,00	3 313,76
Alfred Toepfer	11 050,00	3 676,07
WWF Danube Carpathian	50 534,38	114 406,71
Charter for Sustainable Tourism	8 350,00	34 150,10
NatuRegio	0,00	13 000,95
Living Parks	2 310,28	25 823,48
STEPPA	629,08	0,00
Others	8 670,12	13 623,02
Other costs		
Professional fees	51 818,46	11 826,30
Depreciation	3 247,13	3 190,89
Insurance	1 667,01	2 043,98
Total expenditure	624 289,88	738 996,94
Result	-91 264,81	-12 075,65

Contacts importants d'EUROPARC*

Le Conseil

Président:

Mme Erika Stanciu (RO)
erikas@campanulac.ro

Membres du Conseil:

M. Rolands Auzins (LV)
Rolands.auzins@dap.gov.lv

Mme Marian Jager-Wöltgens (NL)
majjager@hetnet.nl

M. Johannes Hager (DE)
Johannes.Hager@br-np.thuringen.de

Trésorier:

M. Pio Forte (IT)
forte-pio@alice.it

M. Paulo Castro (PT)
p.castro@europarc.org

M. Gabor Szilagy (HU)
gabor@hnp.hu

Dr. Eberhard Henne (DE)
Beate.Blahy@LUA.Brandenburg.de

Vérificateur:

M. David Cameron (UK)
DavidCameron@cairngorms.co.uk

M. Dominique Leveque (FR)
dominique.leveque@ccgvm.com

Dr Valter Zago (IT)
valterzago@europarc.it

Direction d'EUROPARC

Siège EUROPARC:

Waffnergasse 6
93047 Regensburg
Germany
Tel: 0049 941 59935980

Directrice:

Mme Carol Ritchie
c.ritchie@europarc.org

Project Manager:

Mme Diane Gallrapp
d.gallrapp@europarc.org

Executive Administrators:

Mme Regina Schöfer
r.schoefer@europarc.org

Bureau de Bruxelles:

Boulevard L. Schmidt 64
1040 Bruxelles
Belgium
Tel: 0032 2 7390315

Communications Officer:

Mme Morwenna Parkyn
m.parkyn@europarc.org

Policy Officer:

M. Federico Minozzi
f.minozzi@europarc.org

Mme Cornelia Ehlers
c.ehlers@europarc.org

office@europarc.org
www.europarc.org

Stagiaire:
Mme Alex Crineanu
a.crineanu@europarc.org

Sections EUROPARC

EUROPARC Atlantic Isles:

M. Richard Blackman
richard.blackman@europarc-ai.org
www.europarc-ai.org

EUROPARC Allemagne

Mme Vivian Kreft
info@europarc-deutschland.de
www.europarc-deutschland.de

EUROPARC Nordic-Baltic:

Mme Lena Malmström
lena.malmstrom@naturvardsverket.se
www.europarc-nb.org

EUROPARC République Tchèque:

M. Handrij Härtel
handrij@seznam.cz
www.europarc.cz

Federparchi - EUROPARC Italie:

Mme Francesca Cacciacarne
francesca.cacciacarne@parks.it
www.europarc.it

EUROPARC Espagne

Mme Marta Mugica
martamugica@europarc-es.org
www.europarc-es.org

EUROPARC Français:

Mme Anne L'Epine
anne.lepine@parcnational.fr

EUROPARC Consulting

M. Wilf Fenten
w.fenten@europarc.org
www.europarc-consulting.org

* Situation: janvier 2011

Challenge
Herausforderung
Défi

Impressum:

Crédits : Fédération EUROPARC 2010

Rédaction : Direction de la Fédération EUROPARC

Traductions : Luis Luedicke (En-De), luisluedicke@gmx.de, Julie Coftsatis (En-Fr), lullinette@gmail.com

Graphisme : Václav Hřaba, atelier-hřaba@volny.cz

La publication de ce rapport a été soutenue financièrement par la Commission Européenne dans le cadre de son programme 2010 de financement des ONG environnementales européennes. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent que la vision des auteurs. La Commission Européenne n'est pas responsable de l'utilisation qui peut être faite de ces informations.





www.europarc.org